

Le Mée-sur-Seine, le 26 mai 2021

29 MAI 2021

Monsieur le Maire
Monsieur Jean-Claude LECINSE
EN MAIRIE
Place Roger Chauveau
77550 LISSY

N/ Réf. 2021_ST_151_AD_ES **Objet : Elaboration du PLU de LISSY
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Maire,

Par délibération en date du 18 février 2021, la commune de Lissy a arrêté son projet de PLU. Celui-ci nous a été transmis pour avis dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, conformément à l'article L.132-7 du code de l'urbanisme.

Après étude du projet, notre Compagnie émet plusieurs remarques qui portent sur les points suivants :

I. La matérialisation du schéma des circulations agricoles

II. La modification du plan de zonage

*

* *

I. La matérialisation du schéma des circulations agricoles

Nous constatons l'absence de schéma des circulations agricoles. La présence de ce dernier étant essentielle, nous demandons qu'il soit élaboré.

II. La modification du plan de zonage

Le plan de zonage indique que le cimetière est classé en zone agricole (A). Notre compagnie demande que celui-ci soit classé en zone urbaine (U).


En conclusion, ces différentes observations conduisent la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France à rendre un avis favorable sous réserve de la prise en compte de nos deux demandes.

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Le Président,

Bin cadidat


Signé par Christophe HILLAIRET

 Signed and certified by [yousign](https://yousign.com) 